

R044/2022/

OBJECTIFS :

- Abattre et façonner de petits et moyens bois

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS :

- Acquérir les gestes précis pour abattre et façonner des petits et moyens bois

PUBLIC : Chef d'exploitation ou salariés agricoles **PRÉ-REQUIS :** Avoir suivi la journée de sensibilisation de 7 heures et être muni de l'ensemble des EPI obligatoire pour l'utilisation d'une tronçonneuse (casque équipé de protection anti bruit et visuelle, gants, pantalon de sécurité, chaussures anti-coupeure et gilet haute visibilité. Avoir une tronçonneuse en bon état avec les organes de sécurité en bon état de marche.

Modalités

3 jours (21 heures)
Du 25 au 27 mars 2024
à Saverne

9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Repas à la charge du participant

Intervenant :

Formateur de l'Ecole des buche-
rons de Saverne

Participation des stagiaires :

Chef/associé/collaborateur
exploitant* : **270 €**
(*à jour des cotisations MSA et dans la
limite du plafond annuel de prise en
charge de 3 000 € par Vivea)

Exploitant en démarche
d'installation : **nous contacter**

Salarié d'une entreprise
affiliée Ociapat **870 €**
(possible prise en charge de 45 % avec Boost
Compétences)

Autre salarié/particulier : **870 €**

Formation cofinancée par :



Contenu :

- Règles de sécurité et risques lors de l'abattage de petits et moyens bois pour d'être en mesure de les éviter
- Les gestes précis pour abattre et façonner des petits et moyens bois
- Les gestes précis pour manipuler et entretenir la tronçonneuse en toute sécurité

Méthodes pédagogiques :

Basée exclusivement sur de la démonstration et de la pratique.

Formation limitée à 6 participants.



Responsable de stage :
Amandine BOMBENGER, tél. 06.12.72.13.10
amandine.bombenger@alsace.chambagri.fr



L'ensemble de nos formations est accessible aux personnes présentant une situation de handicap et nous mettons en place les aménagements nécessaires Référents handicap : Claire Wir (03 89 20 97 00) et Isabelle Leitz (03 88 19 17 17)



Contact

Service Formation-Emploi
2 rue de Rome
CS 30 022 - Schiltigheim
67013 STRASBOURG CEDEX
formation-professionnelle
@alsace.chambagri.fr

Une attestation de fin de formation sera délivrée au stagiaire à l'issue de sa participation.

Conditions générales de vente et règlement intérieur sur demande et sur <https://alsace.chambre-agriculture.fr/formation/>